

# DIRECTEUR FONCIER RURAL

Rattaché hiérarchiquement au Directeur général adjoint en charge du pôle « Projets », le Directeur du Foncier rural est chargé d'assurer la gestion, la coordination et le suivi de la mise en œuvre de l'activité « Foncier rural » relevant du projet « Productivité du foncier », et exerce, à cet effet, toutes les fonctions managériales, administratives, techniques et d'encadrement s'y rattachant.

A ce titre, les principaux rôles et responsabilités du titulaire de ce poste sont comme suit :

## Exécution du projet et gestion des contrats

- Assurer la mise en œuvre de l'activité « Foncier rural » de manière efficace en vue d'atteindre les résultats et les impacts escomptés de cette activité ;
- Superviser la préparation et l'examen de tous les documents relatifs à l'activité « Foncier rural », notamment l'élaboration des termes de référence, des documents de conception, des documents d'appel d'offres, des évaluations techniques, des plans de travail, des budgets et des rapports d'état d'avancement ;
- Identifier les goulots d'étranglement et les risques afférents à la mise en œuvre de l'activité « Foncier rural », et élaborer et déployer des stratégies d'atténuation appropriées ;
- Veiller à l'application des normes et des procédures qualité conformément aux directives de MCC et s'assurer que l'ensemble des dysfonctionnements sont identifiés et traités ;
- Superviser la passation des marchés et assurer, en collaboration avec la Direction de passation des marchés, la gestion performante des tous les contrats relatifs à l'activité « Foncier Rural » : contrats de conseil, de biens et services, ou de travaux, et prendre des décisions en ce qui concerne la réception des livrables et l'approbation des factures et des paiements y afférents.

## Gestion du personnel et des relations

- Superviser l'embauche, la supervision, la gestion et le rendement du personnel de la Direction du Foncier rural ;
- Coordonner le travail des équipes en charge de la performance environnementale et sociale et de l'inclusion sociale et de genre affectés à l'activité « Foncier rural » et collaborer avec les autres équipes en charge des services techniques et administratifs de l'Agence MCA-Morocco en vue d'atteindre les résultats escomptés de l'activité, tout en veillant à ce que les normes de MCC dans ces domaines soient respectées et que de nouvelles bonnes pratiques dans ces domaines soient identifiées et, dans la mesure du possible, intégrées dans la mise en œuvre de l'activité ;
- Servir de lien opérationnel entre l'Agence MCA-Morocco, d'une part, et MCC et les partenaires d'exécution, d'autre part, notamment les services du Chef du Gouvernement, le ministère de l'Agriculture, le ministère de l'Intérieur et les autres ministères et établissements publics concernés, afin d'assurer une exécution efficace de l'activité « Foncier rural » et faire face à tous les défis qui peuvent surgir ;
- Collaborer étroitement avec le Directeur de l'activité « Gouvernance du foncier » de l'Agence MCA-Morocco, afin de s'assurer que les questions et problématiques soulevées lors de la mise en œuvre de l'activité « Foncier rural » soient traitées dans la mesure du possible dans l'activité « Gouvernance du foncier » ;
- Veiller à l'implication des parties prenantes, y compris les bénéficiaires potentiels, les organisations et bailleurs de fonds internationaux concernés, dans la mise en œuvre de l'activité « Foncier rural » ;

- Représenter l'Agence MCA-Morocco dans les rencontres et forums traitant de thématiques en relation avec les axes d'intervention de l'activité « Foncier rural ».

## Conformité

- Veiller à ce que la mise en œuvre de l'activité « Foncier rural » soit conforme aux lignes directrices de MCC, notamment en matière de performance environnementale et sociale, d'inclusion sociale et de genre et de gestion budgétaire.

## Qualifications et expérience

- Diplôme en droit, administration des entreprises, économie, finance, foncier, économie agricole, géographie, planification ou autre discipline pertinente ;
- Un minimum de 10 ans d'expérience professionnelle ;
- Une expérience confirmée dans la gestion de projets complexes, de préférence liés à la productivité du foncier ;
- Capacité de gestion des équipes (de préférence multidisciplinaires) ;
- Expérience significative liée à l'analyse des politiques et à la réforme juridique ;
- Excellentes aptitudes dans la gestion des contrats, avec expérience confirmée dans la gestion de plusieurs contrats simultanément ;
- Excellente capacité de communication et de travail en équipe, notamment en ce qui nécessite la collaboration inter-entités (services, divisions) pour atteindre des objectifs communs ;
- Compétences interpersonnelles et capacité de construire et de maintenir des relations productives avec divers acteurs, y compris les petits producteurs agricoles, les hauts fonctionnaires, les partenaires du secteur privé, les ONG et les donateurs internationaux ;
- Capacités d'argumentation et de persuasion démontrées auprès de différents interlocuteurs ;
- Familiarité avec la mise en œuvre des programmes de genre et d'inclusion sociale, de préférence dans les domaines liés au foncier rural et / ou à l'agriculture ;
- Une connaissance pratique des approches de programmation participative ;
- Maîtrise de la communication écrite et orale, en français et en arabe. Un bon niveau d'anglais est souhaitable.
- Mobilité à l'intérieur et à l'extérieur du territoire marocain.